



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

18675

Distr. LIMITEE

PPD.17)(SPEC.)

2 novembre 1990

ORIGINAL: FRANÇAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Deuxième Réunion sous-régionale de suivi
sur la promotion de la coopération industrielle
intra-africaine dans le cadre de la Décennie du
Développement Industriel de l'Afrique (DBIA)
pour l'Afrique du Nord:
Propositions pour l'élaboration du programme
sous-régional pour la deuxième IDDA

Tunis, Tunisie, 6-7 octobre 1990*

RAPPORT**

7/10

* Organisée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en coopération avec le Gouvernement tunisien

** Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Réproduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

CONTENTS

	<u>Page</u>	<u>Paragraph</u>
I. INTRODUCTION	3	1 - 2
II. PARTICIPATION	3	3
III. OUVERTURE DE LA REUNION	3	4 - 9
IV. ELECTION DU BUREAU	5	10 - 24
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	7	25 - 37
VI. DIVERS	12	38
VII. ADOPTION DU RAPPORT	12	39
VIII. CLOTURE DE LA REUNION	12	40
ANNEXE I	13	
ANNEXE II	19	
ANNEXE III	20	

I. INTRODUCTION

1. La deuxième réunion de suivi sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans la sous-région d'Afrique du Nord dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) - propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA - s'est tenue à Tunis du 6 au 7 octobre 1990. Cette réunion a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en collaboration avec le Gouvernement tunisien.

2. L'objectif de cette réunion était de mettre en présence des experts de la sous-région d'Afrique du Nord afin de passer en revue les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre du "Programme révisé intégré de promotion industrielle élaboré" lors de la précédente réunion sous-régionale tenue à Tanger (Maroc) en 1988 sur la base des besoins et priorités actuelles dans la sous-région, de formuler des propositions en vue de la préparation du programme de la deuxième IDDA pour la sous-région d'Afrique du Nord.

II. PARTICIPATION

3. Ont participé à cette réunion, des experts venant des pays suivants: Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie. Des délégués des organisations suivantes y ont également participé: Le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Arabe pour le Fer et l'Acier (UAFA), la Banque Islamique de Développement et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). La liste des participants est jointe en Annexe I.

III. OUVERTURE DE LA REUNION

4. La réunion a été ouverte par M. M'Hamed Chaouch, Directeur Général de l'Industrie, en sa qualité de représentant du Minist. de l'Economie et des Finances. Il a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement tunisien et a exprimé sa profonde gratitude à l'ONUDI pour les efforts déployés par cette Organisation dans la préparation de cette réunion. Il a rappelé que la présente réunion avait été précédée d'un programme pour la première décennie, axé sur un certain nombre d'objectifs ambitieux qui n'ont pu être réalisés en totalité en raison de plusieurs facteurs négatifs. Au nombre de ces derniers, il faut citer en particulier les mutations profondes intervenues dans la conjoncture économique internationale marquée par une instabilité qui a aggravé la crise qu'a traversée le continent aux débuts des années 1980 et qui a eu un impact considérable sur tous les secteurs économiques. Parmi les facteurs ayant contribué à aggraver la détérioration du secteur industriel figurent également l'aggravation de l'endettement, l'inversion des flux des capitaux, le renforcement des politiques protectionnistes à l'égard des exportations des pays en développement, la sous-exploitation des matières premières disponibles, en dépit de leur abondance et, en revanche, la dépendance excessive à l'égard des intrants provenant de l'extérieur, d'où l'accroissement de la demande en devises insuffisamment disponibles.

5. Le Directeur Général de l'Industrie a appelé à rechercher une formule optimale fondée essentiellement sur les objectifs définis pour la deuxième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, à savoir:

- l'utilisation de l'industrialisation comme moyen permettant d'atteindre l'autosuffisance;
- la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger;
- le renforcement des facteurs propres à impulser la croissance interne;
- une plus grande utilisation des ressources internes disponibles;
- la création d'industries motrices et stratégiques;
- le développement des potentialités humaines et matérielles au plan national;
- l'encouragement de la coopération régionale et sous-régionale.

6. Prenant la parole au nom du Directeur Général de l'ONUUDI, le Directeur Général Adjoint du Département des Relations Extérieures, de l'Information et des Services des Langues et de la Documentation, a exprimé ses chaleureux remerciements au Gouvernement et au peuple tunisiens qui ont bien voulu accueillir la réunion et offrir l'hospitalité aux participants. Il a présenté le calendrier établi à la neuvième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'Industrie pour l'élaboration d'un programme pour la deuxième IDDA. Il a rappelé les échéances pour la préparation de ce programme, qui doit être mis au point au cours du troisième trimestre de 1990 pour être soumis à l'examen d'un Groupe d'Experts inter-gouvernementaux désigné à cet effet à raison de trois représentants par sous-région. C'est ce rapport d'Experts qui sera soumis à l'approbation de la dixième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'Industrie dont les assises auront lieu à Dakar (Sénégal) au cours du premier semestre 1991. L'une des caractéristiques fondamentales de la deuxième IDDA est l'affirmation de la responsabilité qui incombe entièrement aux pays africains en ce qui concerne son établissement et son exécution.

7. Le Directeur Général Adjoint a en outre rappelé que, contrairement à l'expérience de la première décennie et conformément aux conclusions et recommandations du rapport sur l'évaluation de la première décennie, le programme de la nouvelle Décennie devrait éviter d'être global et trop général. Pour rester très concret, il devra cadrer avec les réalités et les problèmes d'industrialisation des pays africains tant au niveau national que sous-régional. Les Secrétariats de l'ONUUDI et de la CEA ont été chargés d'apporter leur assistance aux pays et aux organisations sous-régionales pour l'établissement de leurs programmes respectifs pour la deuxième décennie.

8. Le Directeur Général Adjoint a ensuite précisé que l'objectif de la réunion était de "formuler des propositions, donner des éléments d'orientation des priorités et avancer des suggestions destinées à fournir un cadre et une base pour l'élaboration du programme sous-régional de la deuxième Décennie pour les pays de l'Afrique du Nord.

9. Il a enfin indiqué que la réunion sur le développement de la coopération industrielle entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la réunion sur la promotion industrielle dans la sous-région Afrique du Nord se complètent et s'inscrivent dans le même cadre de la deuxième IDDA. Les conclusions et propositions de la première réunion ne sauraient être ignorées des pays non membres de l'UMA comme l'Egypte et le Soudan, qui, eux, font partie de la sous-région Afrique du Nord avec les pays de l'UMA.

IV. ELECTION DU BUREAU

10. MM. Chaouch (Tunisie), El Amin (Egypte) et Mazef (Algérie) ont été élus, respectivement, Président, Vice-Président et Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et l'organisation de la réunion

11. L'ordre du jour (voir Annexe II) a été adopté à l'unanimité.

12. Le Coordonnateur du Groupe de l'ONUDI pour la Coordination de la IDDA a dans son intervention préliminaire, situé le cadre de la réunion et indiqué les résultats auxquels il était souhaitable qu'aboutissent ses travaux. Il a mis l'accent sur l'importance et les implications de la résolution 2 (IX) adoptée par la Conférence des Ministres africains de l'Industrie, lors de sa neuvième réunion tenue à Harare, Zimbabwe, 29-31 mai 1989 et relative à la proclamation d'une deuxième IDDA et à l'élaboration d'un programme pour la nouvelle décennie. Il a également insisté sur la portée de la Résolution 44/237, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, lors de sa 44^{ème} session par laquelle celle-ci a proclamé les années 1991-2000 Deuxième IDDA et le 20 Novembre, Journée d'Industrialisation de l'Afrique.

13. Il a souligné qu'à la lumière de l'expérience et des problèmes rencontrés au cours de la mise en oeuvre du programme de la première IDDA, une nouvelle approche méthodologique a été adoptée pour l'établissement et l'exécution du programme de la deuxième IDDA.

14. Ainsi des objectifs précis, des modalités concrètes et des nouveaux mécanismes de suivi effectif et de contrôle de l'application du programme ont été proposés dans le document intitulé "Cadre et principes directeurs pour une action aux niveaux national et sous-régional pour l'établissement d'un programme pour la deuxième IDDA (1991-2000)" qui a été préparé par les Secrétariats de l'ONUDI, de la CEA et de l'OUA. La réunion a ensuite été informée des priorités, de l'approche méthodologique et des modalités d'application présentées dans ce document.

15. Le Coordonnateur du Programme de la IDDA a attiré l'attention sur le fait que chaque pays africain devait préparer son programme national pour la deuxième IDDA. Chaque sous-région devait également élaborer son programme sous régional. Ces programmes nationaux et sous-régionaux constitueront la base du programme général pour la deuxième IDDA. En outre, le programme ne devrait pas se baser sur une série de projets isolés, mais sur une approche programmatique intégrée.

16. Par ailleurs, un Groupe de Travail d'Experts Gouvernementaux (GTEG) a été institué pour examiner la version initiale du programme pour la deuxième IDDA.

17. Dans ce contexte, le Coordonnateur de l'IDDA a indiqué que toutes les sous-régions avaient déjà désigné leurs pays représentatifs au sein du GTEG à l'exception de l'Afrique du Nord. Il était donc de la plus haute importance que la réunion se penche sur cette question et désigne trois parmi les sept pays participants afin qu'ils représentent la sous-région au sein du GTEG.

Evaluation de la coopération industrielle sous-régionale et identification des priorités sous-régionales

18. En introduisant le point de l'ordre du jour ci-dessus tel que traité dans le document de travail (PPD.174 (SPEC.)), le représentant de l'ONUDI a indiqué que cette évaluation avait été entreprise par le Secrétariat de l'ONUDI à partir des informations obtenues au cours d'une mission effectuée par deux fonctionnaires du siège de l'ONUDI dans tous les Etats membres ainsi qu'auprès des organisations inter-gouvernementales concernées dans la sous-région.

19. Le document de travail susmentionné analyse le précédent programme révisé intégré de promotion industrielle pour la sous-région d'Afrique du Nord en fonction des critères et priorités énoncés dans le document "Cadre et principes directeurs d'une action aux niveaux national et sous-régional en vue de l'établissement du programme pour la deuxième décennie du développement industriel de l'Afrique (1991-2000)". Il contient une étude analytique du cadre juridique et de la politique générale relative à la coopération industrielle ainsi que des politiques commerciales pratiquées dans la sous-région. Une liste de projets a été élaborée sur la base des projets d'industries motrices et des projets d'appui identifiés lors de la première réunion sous-régionale tenue à Tunis en 1984 et révisés lors de la réunion de suivi de Tanger en 1988. Etant donné que ces projets étaient à des stades d'avancement différents, ils ont classés dans les quatre catégories suivantes: (A) projets en cours, (B) projets en cours d'exécution, (C) projets au stade de conception et (D) projets annulés.

20. Dans ce contexte et en fonction des objectifs et modalités de la deuxième IDDA, il a été suggéré qu'une assistance technique devrait être fournie pour les projets de la catégorie A sous forme de revalorisation et restructuration et pour ceux de la catégorie C sous forme d'études de marché/faisabilité et autres activités de soutien. Les projets de la catégorie B sont généralement encore au stade de négociation entre partenaires et institutions dans les pays respectifs, ce qui pourrait par conséquent rendre nécessaire un encouragement à la promotion de l'investissement. En ce qui concerne la mise au point du programme de la deuxième IDDA, les critères de base et les domaines prioritaires devraient être identifiés et les pays de la sous-région devraient établir une liste de priorités et décider sur quels projets ou groupes de projets concentrer leurs efforts et demander une aide de la part des organisations régionales et internationales.

21. La réunion a longuement discuté des modalités de formulation du programme sous-régional de la deuxième IDDA. Afin de faciliter la préparation de ce programme, la Réunion a accepté que les experts représentant les pays d'Afrique du Nord au Groupe de Travail d'Experts Gouvernementaux (GTEG) pour la deuxième IDDA soient chargés de suivre l'élaboration du programme sous-régional.

22. Le Coordonnateur de l'IDDA a, au nom du Secretariat de l'ONUDI, présenté une proposition en cinq points pour l'élaboration du programme sous-régional et a suggéré que la Réunion la prenne en considération. La proposition a été distribuée aux participants et est jointe en Annexe III.

23. Après un examen détaillé des cinq questions qui devraient être prises en ligne de compte pour la préparation du programme sous-régional de la deuxième IDDA, la Réunion a accepté à l'unanimité et adopté ladite proposition.

24. Les principaux résultats et les recommandations de la Réunion sont résumés ci-dessous.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

25. Point 3 de l'ordre du jour: "Evaluation de la coopération industrielle sous-régionale et identification des priorités"

- Les participants ont examiné et approuvé les points principaux et informations contenues dans le rapport préparé par l'ONUDI intitulé "Programme intégré révisé de promotion industrielle de la sous-région Afrique du Nord" (PPD.174).
- Ils ont également souligné la nécessité de tirer parti des programmes et activités entrepris avec l'appui de l'ONUDI et/ou du PNUD, aux niveaux national et sous-régional, susceptibles d'être renforcés et étendus pour contribuer efficacement au développement de la coopération et de l'intégration industrielles dans la sous-région d'Afrique du Nord [PPD.174 (SPEC.)], octobre 1990, ONUDI, Vienne).
- A titre d'exemples, il a été proposé que l'ONUDI, en coopération avec les institutions sous-régionales et nationales concernées, considère les programmes et domaines d'activités suivants:
 - Maintenance et production assistée par ordinateur, dans le domaine de la sidérurgie, s'appuyant sur les expériences conduites en Egypte et en Algérie.
 - Formation à la qualité, banques de données et logiciels spécialisés, valorisation de l'expertise existante au service d'autres pays, promotion de projets industriels spécifiques (fabrication de pièces de rechange et une unité de palletisation en Mauritanie).
 - Interconnection et valorisation optimum des bourses nationales de sous-traitance mises en place avec le concours de l'ONUDI, comme outils de meilleure connaissance des capacités technologiques existantes, de mise en relation des offres et demandes émanant des entreprises des différents pays concernés, comme source de propositions d'idées de projets propres à renforcer l'intégration nationale et sous-régionale et l'innovation technologique.

- Plan d'action à court, moyen et long terme adopté lors de la première réunion des opérateurs maghrébins de l'automobile et des pièces détachées tenue à Alger en mars 1990. Deux réunions de suivi se sont tenues à Casablanca, juillet 1989, et à Tunis, en novembre 1989, et ont débouché notamment sur la création d'une Association maghrébine des opérateurs de l'automobile. Ce plan d'action pourrait faire l'objet d'une application, partielle ou plus complète, au niveau de la sous-région. D'autre part, les participants ont recommandé que ce type d'approches sectorielles et de rencontres entre opérateurs de la sous-région soit soutenu par l'ONUDI pour d'autres secteurs et filières technologiques.

26. Point 4 de l'ordre du jour: "Elaboration du programme sous-régional pour la deuxième DDIA et modalités concernant sa formulation et sa mise en oeuvre"

27. Dans le cadre de l'examen de ce point de l'ordre du jour, la Réunion était censée formuler des propositions tracant les orientations concernant les aspects principaux d'un programme sous-régional pour la deuxième Décennie du Développement Industriel pour l'Afrique du Nord.

28. Au terme d'un long débat sur la base du document intitulé "Cadre et principes directeurs d'une action aux niveaux national et sous-régional en vue de l'établissement du programme pour la deuxième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (1991-2000)" (PPD.161, 19 avril 1990, ONUDI, Vienne), la Réunion a recommandé à l'unanimité les propositions ci-après.

1. Les objectifs de la deuxième Décennie

29. La Réunion a réaffirmé les principes de base de la première Décennie conformément aux recommandations du Plan d'action de Lagos en vue de la réalisation des objectifs d'autosuffisance et d'autonomie collective.

30. Les principaux objectifs de la deuxième IDDA se présentent comme suit:

- Utiliser l'industrialisation comme moyen de parvenir à l'autonomie et l'autosuffisance;
- Réduire la dépendance traditionnelle à l'égard de forces et de facteurs extérieurs au continent;
- Renforcer les moteurs de croissance internes;
- Promouvoir et augmenter l'utilisation des facteurs de production locaux;
- Favoriser l'implantation en Afrique d'industries motrices et stratégiques;
- Développer, sur le plan humain comme sur celui des institutions et de l'infrastructure, les capacités nationales indispensables dans les domaines suivants: conception et exécution des projets, capacité de négociation, mobilisation des ressources financières, services d'appui, esprit d'entreprise et gestion des affaires;
- Promouvoir la coopération régionale et sous-régionale en tant que moyen pratique pour élargir les marchés, mettre en place des projets multinationaux jouant un rôle moteur et renforcer l'interdépendance de l'infrastructure matérielle et humaine.

2. Priorités de la coopération industrielle sous-régionale

31. A l'issue d'une évaluation critique du programme révisé intégré de promotion industrielle pour la sous-région d'Afrique du Nord, Doc PPD.174 (Spec.), 6 septembre 1990, et à la lumière des objectifs énoncés au point 1 ci-dessus, la Réunion a recommandé les priorités suivantes:

2.1 Industries motrices et stratégiques

- Industries métallurgiques notamment (industrie sidérurgique de base)
- Industries mécaniques (constructions mécaniques et métalliques)
- Industries électroniques
- Industrie informatique (équipements, logiciels et progiciels)
- Industrie chimique (en particulier l'industrie pharmaceutique)
- Industrie agro-alimentaire et industries connexes

2.2 Industries de pointe

- Industries liées aux énergies nouvelles
- Biotechnologie, génie génétique

2.3 Domaines d'appui

- Mise en valeur des ressources humaines pour l'industrialisation
- Développement des centres d'excellence en vue de l'amélioration de la productivité industrielle
- Développement des capacités d'études, de consulting et d'engineering industriel (en particulier les capacités de conception et de fabrication de biens d'équipement)
- Etablissement d'un réseau sous-régional de banques de données industrielles et technologiques

2.4 Maintenance industrielle

- Développement et renforcement des capacités existantes

2.5 Mobilisation des ressources financières (promotion des investissements, forums spécialisés, séminaires techniques)

2.6 Qualité et contrôle de qualité

cf. listes révisées des projets Doc. PPD.174 (SPEC.), 6 septembre 1990

Recommandation supplémentaire

32. L'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) sont invités à entreprendre la création d'un centre africain spécialisé dans l'un des domaines suivants:

- a) les produits de substitution
- b) les énergies renouvelables
- c) la biotechnologie et le génie génétique
- d) les logiciels

33. La délégation de la Jamahiriya Arabe Lybienne a déclaré que son pays était disposée à fournir le siège devant abriter un tel centre ainsi que toutes les facilités administratives requises à l'intérieur de son territoire. Il a été proposé que l'ONUDI, le PNUD et la CEA élaborent une étude sur le développement des compétences dans le domaine des industries de pointe et des industries futures. L'étude devra évaluer les centres existants et formuler des recommandations sur le renforcement de ces centres ou la création d'un nouveau centre y compris le choix du siège de celui-ci.

3. Critères à appliquer pour le choix des projets industriels et sous-régionaux moteurs

34. Aux fins des priorités arrêtées au point 2, la Réunion a adopté pour le choix des projets industriels, multinationaux et sous-régionaux moteurs, les deux séries de critères.

- Critères fondamentaux:

Le projet:

- a) Fournit des apports pour les secteurs prioritaires énoncés dans le Programme pour la deuxième Décennie du développement de l'Afrique et le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos: alimentation, transports et communications, énergie;
- b) Peut être effectivement intégré à d'autres activités et infrastructures industrielles et économiques dans la sous-région;
- c) Implique l'utilisation et la mise en valeur, dans toute la mesure du possible, des ressources naturelles de l'Afrique (matières premières et énergie) de manière à bénéficier premièrement à la sous-région, deuxièmement à d'autres pays africains et troisièmement à des pays non africains;
- d) Crée des biens intermédiaires nécessaires aux industries existantes ou prévues, ou des produits mécaniques, notamment ceux liés aux industries alimentaires, aux matériaux de construction, aux textiles, à l'énergie, aux transports et à l'extraction minière;
- e) Permet, au premier chef, de satisfaire directement ou indirectement, les besoins essentiels des peuples de la sous-région et, le cas échéant, d'autres pays africains;
- f) Implique (i) des économies d'échelle, (ii) une technologie complexe ou perfectionnée, (iii) des investissements importants, et (iv) un (des) marché(s) au(x) quel(s) les pays de la sous-région, pris individuellement, ne pourraient avoir accès;
- g) Favorise la coopération, en particulier entre les pays africains, en ce qui concerne les accords à long terme relatifs à l'offre et l'acquisition de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis; la sous-traitance; les échanges; la participation au capital social etc;
- h) Aide à réduire la forte dépendance de la région à l'égard de facteurs de production extérieurs.

2. Critères supplémentaires

Le projet:

- a) Offre effectivement ou pourrait offrir des avantages relatifs sur des projets analogues dans d'autres groupes de pays (africains et non africains), notamment en ce qui concerne les matières premières, l'énergie et l'infrastructure requises;
- b) Complète un (des) projet(s) connexe(s) ou une (des) unité(s) de production existante(s) dans la sous-région;
- c) Permet l'acquisition de devises en créant une capacité d'exportation et s'accompagne de la mise en valeur des matières premières;
- d) permet la rénovation et la rationalisation d'une ou de plusieurs unités de production existantes;
- e) Remplace, chaque fois que cela est possible dans la pratique, des matières synthétiques par des matières naturelles, notamment renouvelables.

4. Approches méthodologiques

35. Afin d'assurer le maximum de cohérence et d'efficacité pour l'élaboration et la mise en oeuvre du programme sous-régional, la Réunion a recommandé l'application des approches méthodologiques suivantes développées par l'ONUDI:

- Approche "micro/macro" intégrée pour la réhabilitation des entreprises existantes
- Approche programmatique
- Promotion des investissements industriels
- Gestion stratégique du développement industriel
- Fonds de démarrage (fonds d'affectation spéciale)

cf: Détails des approches dans les annexes I à V du doc. PPD 161/ONUDI Vienne "Cadre et principes directeurs d'une action aux niveaux national et sous-régional en vue de l'établissement du programme pour la deuxième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (1991-2000)".

5. Modalités de suivi du programme

36. Conformément au calendrier établi par la neuvième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie dans sa Résolution 2 (IX) et à sa décision 2 (IX) relative aux programmes de promotion de la coopération industrielle sous-régionale, la Réunion a invité tous les Etats membres ainsi que les institutions sous-régionales concernées (MULPOC, UMA, CEIM) à coopérer étroitement avec les Secrétariats de l'ONUDI, de la CEA et de l'OUA pour assurer l'élaboration du programme sous-régional pour l'Afrique du Nord aussi bien que des programmes nationaux dans les délais prescrits afin de faciliter l'établissement de l'avant-projet du programme^{1/}.

^{1/} La délégation du Maroc a émis des réserves concernant le paragraphe de ce numéro.

37. La Réunion a décidé de demander au Ministre algérien de l'Industrie en sa qualité de premier Vice-Président de la neuvième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie, de saisir les Ministres de l'Industrie des autres pays de la sous-région:

- pour la confirmation de l'accord obtenu lors de la présente réunion pour la désignation des deux autres pays;
- pour la désignation nominative, par l'Egypte et la Tunisie d'experts pour représenter la sous-région au sein du groupe de travail d'experts gouvernementaux chargés de l'élaboration du programme de la deuxième IDDA et d'en informer le Directeur-Général de l'ONUDI et le Président de la neuvième réunion de la Conférence des Ministres Africains de l'Industrie.

VI. DIVERS

38. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

VII. ADOPTION DU RAPPORT

39. La Réunion a adopté le présent rapport à l'unanimité des délégations les pays.

VIII. CLOTURE DE LA REUNION

40. La Réunion a été clôturée le dimanche, 7 octobre 1990, à 15 heures par M. Chaouch.

A N N E X E I

DEUXIEME REUNION SOUS-REGIONALE DE SUIVI SUR LA PROMOTION DE
LA COOPERATION INDUSTRIELLE INTRA-AFRICAINNE DANS LE CADRE DE
LA DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE (IDDA)

Tunis, Tunisie, 6-7 octobre 1990

LISIE DES PARTICIPANTS

UMA

1. M. Abdelkarim BENHASSINE
Secrétariat Général
UMA

ALGERIE

2. M. Yahia NAZEF
Sous-Directeur
Ministère de l'Industrie et des Mines
3. Mme. Zahida AMICHI
Ministère de l'Industrie et des Mines
4. M. Mansouf DOUAIFIA
Directeur Général Adjoint
SAIDAL
5. M. Mohamed HAMMADA
Directeur Général Adjoint
ENIE (Entreprise Nationale des
Industries Electroniques)
6. M. Hamid BENZEGANE
Directeur
ENIEM
7. M. Sadek LOUNIS
Représentant
ENIEM
8. M. Tahar RACHEDEDDINE
Chef
Département des Etudes Générales
SIDER
9. M. Mohamed-Tahar TABTI
Président Directeur Général
ENSI
10. M. Ahcene BEN YOUNES
Président Directeur Général
ENADITEX

11. M. Ahmed GHERBAOUI
Président
UMATEC (Union Maghrébine des
Textiles et Cuires)
12. M. Ibnou-Saïd BENMAAROUF
Directeur de Projet
SNVI (Société Nationale des
Véhicules Industriels)
13. M. Mohammed MESSAOUDI
Cadre supérieur/Direction du Développement
PMA
14. M. Mourad FADIL
Président Directeur Général
ENEDIM

EGYPTE

15. M. Mahrouse Ibrahim EL-AMIN
Director
Information Centre
GOFI (General Organization for Industrialization)

LIBYE

16. M. Sadek A. ESHLAK
Ministry of Strategic Industries
17. M. Ahmed ELMAGDUB
Technical Advisor
Secretariat of Strategic Industries

MAURITANIE

18. M. Mohamed Yacoub Ould BOUMEDIANA
Directeur Adjoint de l'Industrie
Ministère des Mines et de l'Industrie
19. M. Sidi Ould Mohamed LAGDHAF
Chef, Division des Relations Economiques Internationales
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
20. M. Jiddou HAIBA
Président Directeur Général
AFRECOM

MAROC

21. M. Abderrazak EL MOSSADEQ
Directeur Général de l'Industrie
Ministère du Commerce et de l'Industrie
22. M. Azzeddine EL GHISSASSI
Chef, Division de Planification Industrielle
Ministère du Commerce et de l'Industrie

SOUDAN

23. M. Mustafa ~~E~~ dl EL-MOULA AWADALLA
Manager
Investment Administration
Ministry of Industry
24. M. Huda Babiker ABBAS
Industrial Inspector
Ministry of Industry

TUNISIE

25. M. M'Hamed CHAOUCH
Directeur Général de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
26. M. Ali KHALIFA
Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
27. M. Mahmoud EL AMROUNI
Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
28. M. Ali LABIEDH
Directeur des Industries Lourdes
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
29. M. Mohamed MANSOUR
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
30. M. Hamad BENZARTI
Sous-Directeur,
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances

31. M. Mongi JLAIEL
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
32. M. Abdellaziz BEN ABID
Chef de Service
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
33. M. Hamed BEN REBAH
Ingénieur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
34. M. Naceur HABARI
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie et des Finances
35. M. Mabrouk CHAARI
Ingénieur Principal
Direction Générale des Mines
Ministère de l'Economie et des Finances
36. M. Chadli DELLAGI
Ingénieur
Direction Générale des Mines
Ministère de l'Economie et des Finances
37. M. Tijani HARRAR
Administrateur
Société Bâtiment S.A., Publication 'Conjoncture',
Ministère de l'Economie et des Finances
38. M. Abdelhamid BOUHAOUALA
Directeur Général de la Coopération
Ministère du Plan et du Développement Régional
39. M. Mohamed Nejib BOURAOUI
Responsable des Pays de l'UMA et de l'Afrique
API (Agence de Promotion de l'Industrie)
40. M. Ferid HERELLI
Directeur
CETIME/COTEND (Centre Technique des Industries
Mécaniques et Electriques)
41. M. Nejib BEL HADJ SLIMANE
Responsable UMA
CEPEX (Centre de Promotion
des Exportations)
42. M. Abdellatif AROUA
Directeur de l'Industrie
UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie
et du Commerce)

43. M. Mouldi NOURI-AMMAR
Président Directeur Général
Laboratoire Central Tunisie
44. Mme. Sara SOUISSI
Attachée Direction Générale SOTACIB
45. M. Abdallah GHARBI
Directeur de l'Information
CETIMA (Centre d'Etudes Internationales
du Maghreb Arabe)
46. M. Moncef BOUSSABAH
Coordonnateur
Association Maghrébine de Consultants
47. M. Tarak Chemseddine KHENISSI
Président
ANBEIC
48. M. Mohamed OUERTANI MAAROUFI
Président Directeur Général SAKMO
49. M. Habib LAROUSI
Président Directeur Général
CNCC (Centre National du Cuir
et de la Chaussure)
50. M. Boubaker AMAIRIA
Sous-Directeur
CNCC (Centre National du Cuir
et de la Chaussure)
51. M. Mohamed Habib GUETARI
Directeur Général Adjoint
CTMCCV (Centre Technique des Matériaux
de Construction de la Céramique et du Verre)
52. M. Nouredine BOUGHZOU
Chef de Service
Société El Fouladh
53. M. Ali BEN GAIED
Président Directeur Général
INNORPI
54. M. Djamel Eddine MANAMANI
Directeur Adjoint
BCMA (Banque de Coopération du Maghreb Arabe)
55. M. Mustapha HASSAM
Directeur des Etudes et du Développement
BCMA (Banque de Coopération du Maghreb Arabe)

ONUDI

56. M. L.C. ALEXANDRENNE
Directeur Général Adjoint
57. M. M. Kapepula
Co-ordonnateur
Groupe de coordination pour la Décennie du
Développement Industriel de l'Afrique
58. M. M. Bouhacène
Administrateur du Développement Industriel
Service des Etudes par Région et par Pays
59. M. G. Pataconi
Expert associé
Groupe de coordination pour la Décennie du
Développement Industriel de l'Afrique
60. Mlle. L. Costandi
Experte associée
Service des Etudes par Région et par Pays
61. M. A. Nickels
Directeur de l'ONUDI par pays
62. M. Moncef ABID
Expert ONUDI
Directeur, API (Agence de Promotion
de l'Industrie) (Tunisie)

ORGANISATIONS

65. M. Salah BOURJINI
PNUD/New York
66. M. Mekki BENDIB
Economiste
CNUCED (UNCTAD) (Genève)
67. M. Fawaz Fokeladeh
Représentant Résident
PNUD/Tunis
68. M. Nadir SAHOULI
Chef, Division Formation, UAFA (Union Arabe
du Fer et de l'Acier) (Algérie)
69. M. Hassan SQALLI
Directeur, CEIM (Maroc)
70. M. Moncef OUESLATI
Expert, CEIM (Maroc)
71. M. Bakri Mekki HAMAD
Senior Mechanical Engineer
Islamic Development Bank (Arabie Saoudite)
72. M. Etim Basse AKPAN
Head, General Economic Affairs Division
OAU (Organization of African Unity) (Ethiopie)

A N N E X E II

Deuxième Réunion sous-régionale de suivi
sur la promotion de la coopération
industrielle intra-Africaine dans le
cadre de la Décennie du développement
industriel de l'Afrique (IDDA)

Tunis (Tunisie), 6-7 octobre 1990

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion (Point 1 de l'ordre du jour)
2. Organisation de la réunion (Point 2 de l'ordre du jour)
 - Election du président, du vice-président et du rapporteur;
 - Adoption de l'ordre du jour; et
 - Organisations de travaux.
3. Evaluation de la coopération industrielle sous-régionale et identification des priorités. (Point 3 de l'ordre du jour)
4. Préparation du programme de développement industriel de la sous-région pour la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) et modalités concernant son élaboration et sa mise en oeuvre de ce dernier. (Point 4 de l'ordre du jour)
5. Adoption du projet du rapport de la réunion. (Point 5 de l'ordre du jour)
6. Clôture de la réunion (Point 6 de l'ordre du jour)

A N N E X E III

1. Objectifs de la 2^{ème} Décennie:

- Ils sont essentiellement les mêmes que ceux de la 1^{ère} Décennie; promotion d'une industrialisation autonome et auto-suffisante.

2. Priorités de la coopération industrielle sous-régionale:

- La liste existante des projets (document PPD.174 SPEC - Programme intégré révisé de promotion industrielle de la sous-région Afrique du Nord - Propositions d'un programme sous-régional pour la 2^{ème} IDDA) doit être révisée.

3. Les critères identifiés pour la Réunion IDDA devraient être révisés pour la préparation du programme de la deuxième IDDA.

4. Approches méthodologiques - (document PPD.161 - Cadre et principes directeurs d'une action au niveau national et sous-régional pour l'établissement du programme de la 2^{ème} IDDA).

- Approche programmatique intégrée
- Gestion stratégique du développement industriel
- Fonds de démarrage
- Approche 'micro-macro' intégrée de la réhabilitation industrielle
- Promotion des investissements industriels

5. Dispositions pour le suivi du programme devraient tenir compte de:

- Le rapport de la 9^{ème} réunion de la Conférence africaine des Ministres de l'Industrie.
- Résolution 2 (IX) sur la proclamation de la 2^{ème} Décennie, et Décision 2 (IX) sur la promotion de la coopération industrielle sous-régionale.
- Calendrier pour la préparation
 - des programmes nationaux
 - des programmes sous-régionaux
 - de l'avant projet du programme.
- La mise sur pied d'un Groupe de Travail d'Experts Gouvernementaux pour la préparation du programme de la deuxième IDDA; désignation des trois pays représentant la sous-région d'Afrique du Nord.